

*“ La somme de xxxx€ sera versée par virement bancaire 1 mois avant l’entrée dans les lieux. Elle sera restituée après inventaire complet du logement et comparaison entre l’état des lieux d’entrée et de sortie de l’huissier et réception de toutes les factures liées à la location. (Dégâts) (cf. § 2.3) Le choix de faire payer ou non toutes les factures au client est à la discrétion du propriétaire.*

*The sum of xxxx€ will have to be sent by bank wire 1 month before the rental. It is returned after full inventory of the accommodation after comparison between the entry and exit bailiff reports and receipt of rental-related invoices drawn according to the bailiff reports (possible damages) (see § 2.3.). It is at the owner’s discretion to decide what will be billed to the client.*

*L’état des lieux sera effectué par huissier à la charge du client, lors de l’entrée et de la sortie dans les lieux loués.*

*The inventory of fixtures made by a bailiff (at the client cost) will be carried out at the entrance and exit of the rental.*

*Le dépôt de garantie est versé pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux biens loués et aux objets mobiliers ou autres garnissant les lieux ainsi qu’aux différentes charges et consommations. Ce présent dépôt de garantie ne pourra en aucun cas être considéré comme un paiement anticipé du prix de location et ne sera productif d’aucun intérêt.*

*Cette somme sera remboursée déduction faite des objets remplacés, des frais éventuels de remise en état, de ménage complémentaire et des consommations téléphoniques, et en général après paiement de toutes les factures à la charge du locataire et en accord avec le présent contrat. Si le dépôt de garantie s’avère insuffisant, le preneur s’engage à parfaire la somme. Si la location dispose du téléphone, le dépôt ne sera remboursé qu’après réception des factures. Si il n y a pas de dommage, le dépôt de garantie sera remboursé maximum 90 jours après la fin de la location.*

*The guarantee deposit is paid to cover the damages that might be caused to the rented out property and to the movable objects or others furnishing the premises as well as for the different charges and consumptions. The present guarantee deposit may not in any case be considered as an advanced payment of the renting price and will not bear any interest.*

*Such sum will be reimbursed after deduction of the replaced objects, of possible repairing costs, of additional cleaning and telephone use and generally after payment of all invoices chargeable to the tenant and in accordance with the present agreement.*

*Should the guarantee deposit be insufficient, the lessee undertakes to make up the amount. If the rented property has the telephone, the deposit will only be reimbursed after receipt of the invoices. If there are no damages, the guaranty deposit will be reimbursed within a maximum of 90 days after the rentals. “*